

Il attaque des policiers à coups de couteau et ressort libre du tribunal !

écrit par Louis | 18 février 2017

Quand il n'y en a plus, il y en a encore: pas plus tard qu'hier.

Info passée quasiment inaperçue dans les medias.

Le 18 décembre, un homme de 46 ans, dealer présumé a sorti un couteau de 20 centimètres puis attaqué un policier pendant son interpellation. Ce dernier avait évité une blessure au cœur grâce à son gilet pare-balle.

En détention provisoire pendant deux mois, puis placé en garde à vue, et enfin présenté au tribunal en comparution immédiate le 20 décembre. Voulant un délai pour préparer sa défense il a été placé en détention provisoire deux mois, jusqu'à sa comparution mercredi.

Le procureur avait requis trois ans de prison ferme, mais les juges de Bobigny n'ont pas suivi : ils n'ont prononcé qu'une contrainte pénale: Il est ressorti libre du tribunal.

« C'est plus que choquant, c'est inacceptable, c'est inadmissible. Aujourd'hui vous pouvez attaquer un policier, vous pouvez tenter de le tuer et vous ne serez pas puni », s'indigne Jean-Claude Delage, secrétaire général du syndicat de police Alliance.

<http://www.europe1.fr/faits-divers/bobigny-il-attaque-des-policiers-au-couteau-et-ressort-libre-du-tribunal-2980424>

Je ne sais pas vous mais moi j'ai envie de tout casser.
C'est normal ?

Note de Christine Tasin

On notera qu'il n'y a pas un nom, pas une origine... C'est donc

signé. Si c'était un Jean-Louis Durand d'origine européenne, ce serait écrit en toutes lettres. D'ailleurs, qui, en France, se balade avec un couteau et attaque des policiers ?

P.S .Le parquet va faire appel... En attendant le dealer va être libre de dealer, de jouer du couteau... Et si en appel des juges intègres le relâchent à nouveau, ce sera la fête....